

Lettre ouverte à Monsieur Philippe TABAROT sénateur en charge des transports Région SUD,
Monsieur Jean-Paul DAVID maire de Guillaumes Président de la Régie Régionale des Transports

Monsieur le Sénateur,

Depuis plusieurs années, vous n'avez jamais plus répondu à nos courriers portant sur vos responsabilités à la Région, les Amis du Rail ne sont pas des inconnus des populations et des élus de la ligne Nice Annot Digne. Les Amis du Rail Azuréen association déclarée le 28 /11/ 1990 n° 15517 préfecture des AM militent en faveur de la sauvegarde et de la modernisation des lignes ferroviaires départementales y compris le Chemin de fer de Provence.

Chemin de fer de Provence (CP), actions notables de l'AAR :

Le 5 novembre 1994 la crue centennale délabre la ligne, voie effondrée, ouvrages d'art endommagés, etc. – l'AAR participe à l'élan de solidarité avec les cheminots, réunions publiques, pétitions demandant l'intervention de l'État. Elle s'inscrit avec les élus à la constitution d'une charte de reconstruction de la ligne à la préfecture des Alpes Maritimes. Les actions regroupant élus, associations, cheminots vont contribuer à faire intervenir les décideurs pour le déblocage des fonds utiles, la ligne sera rouverte le 25 avril 1996.

À plusieurs reprises l'AAR avec les usagers interviendront auprès du Président du SYMA, la voie ferrée est usée, son matériel de transport à renouveler, des ouvrages d'art sont dégradés...

En 2000 > 2002, le SYMA est exsangue, les caisses sont vides, l'AAR lance alors l'idée de la régionalisation du CP contre l'avis des décideurs et même des cheminots. Pour ce faire, elle va effectuer de nombreuses réunions d'information sur l'intérêt d'une régionalisation.

26 communes riveraines de la ligne délibèrent favorablement (PV en archive) sur la question de la régionalisation et la modernisation des CP nécessaire à la sauvegarde de la ligne menacée de fermeture.

En septembre 2003 l'AAR organise un colloque à St Martin du Var 39 élus, 250 personnes y assistent - salle mise à disposition par la commune. Le travail préparatoire, les échanges avec les élus et les populations va prendre un tournant décisif **malgré l'intervention négative du Pr René GILLY, président du SYMA. Les élus régionaux Gérard PIEL, Jacky TIBERI aux côtés de Patrick Allemand 1^{er} vice-Président régional à cette époque** qui fera l'annonce d'un message reçu du Président de la Région PACA : «une demande d'attribution de la délégation de service public du Chemin de fer de Provence à la région PACA » jusqu'alors détenue par l'État. Les prémices de la régionalisation des CP seront lancées.

Durant cette période l'AAR travaille avec des élus départementaux sur les questions d'aménagement du territoire, le ferroviaire en ce qui nous concerne, à l'élaboration de la DTA des Alpes Maritimes. **Le travail en commun permettra cette inscription** « l'intégration dans ce réseau des sections urbaines des lignes du chemin de fer de Provence (Nice-Carros-Digne) et de Nice-Cuneo (Nice-Drap dans la vallée du Paillon) ainsi que de la ligne Cannes-Grasse ». Concernant l'intégration de Cannes Grasse, **l'AAR a obtenu des élus qu'elle soit prise en considération malgré de nombreuses réticences.**

- **2007 colloque à Carros salle Ecovie** sur l'avenir des CP la régionalisation, la modernisation de la ligne avec le passage en rive droite du Var pour desservir la ZI de Carros, le matériel de transport, etc. 280 personnes sont présentes ...A partir de 2010 arrivée des AMP autorails neufs
- **2011 colloque à Carros** salle Ecovie, le matériel devenant une question primordiale ainsi que la modernisation de la ligne – la traversée en rive droite...
- **2013 colloque à St Laurent du Var**, salle du Conseil municipal sur les mêmes questions.

Depuis 2005 nous suivons tous les comités de ligne mis en place par la région PACA en moyenne 2 par an et par section de ligne. C'est lors de ces comités que nous sont données les informations sur les changements horaires, les travaux, les commandes de matériel, les prévisions etc. par l'Autorité organisatrice des Transports régionaux aux élus, associations et usagers.

Depuis 2015 tout a changé, la Région SUD effectue un comité de ligne regroupant les lignes départementales (ex : étoile de Nice) en réunissant 250 à 300 personnes (Nice cinéma Mercury le 13 novembre 2017). La SNCF, la région SUD s'offrent la part du lion dans leurs exposés. La salle comble ne permet pas à l'animateur de répondre à toutes les mains levées, les usagers quittent en partie la salle. En 2017 un comité de ligne des CP est organisé en gare de Nice.

La messe étant dite nous n'aurons plus aucun comité de ligne dans le 06 depuis 2017.

Les informations ferroviaires région SUD nous les découvrons dans les quotidiens, les contacts avec la région étaient déjà plus que discrets, à partir de 2017 ... ils ont disparu. **Depuis 2015 nous n'avons jamais eu de réponse écrite à nos courriers.** Le Président de la région Sud Renaud MUSELIER a dit publiquement (Art Nice-Matin) qu'il refusait les contacts avec les associations. **Avec le sénateur Philippe TABAROT** nous avons eu un entretien lors de sa prise de fonction en qualité de Président du CP, un bon échange sur la problématique ferroviaire, il a assisté à 2 AG de l'AAR puis silence. **Depuis fin 2017, l'Autorité Organisatrice des Transports région Sud nous a ignorée.**

En décembre 2020 nous avons été avisés par les usagers des CP de la suppression des trains le samedi et dimanche entre Nice et Annot, ils souhaitent lancer une pétition. Nous avons adressé **Trois courrier au président du Chemin de fer de Provence Jean-Paul DAVID**, un courrier à la région le sénateur Philippe TABAROT ainsi qu'aux maires des communes riveraines en copie. **Aucune réponse de la région SUD.**

D'ailleurs à ce sujet concernant les horaires officiels sur l'application mobile ZOU le train au départ d'Annot : le dimanche à 7h 50 est toujours affiché alors qu'il ne circule plus depuis décembre 2020 ! **Je rajoute, puisque le sénateur Philippe TABAROT est intervenu dans le journal 'la Provence' -1°** - les travaux dans le tunnel de Moriez avaient été annoncés en avril 2020 puis reportés en fin d'année, annoncés à nouveau en avril 2021. A ce jour les travaux n'ont toujours pas commencé, mais selon la région le tunnel sera opérationnel fin 2021 ? Concernant la vétusté des rames autorails, en 2018 l'AAR avait sollicité la région SUD de l'informer sur la commande de nouvelles rames. Sachant pertinemment, mais aussi les élus et les responsables des CP, que les rames espagnoles n'étaient pas adaptées du tout à notre ligne, sans réponse l'AAR a ouvert une pétition sur internet fin 2018 (<https://www.change.org/p/pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9gion-sud-paca-des-autorails-neufs-pour-les-chemins-de-fer-de-provence>).

Nous avons appris en feuilletant le compte rendu de la séance plénière régionale de juin 2020 que la région s'orientait vers l'acquisition de 8 rames hybrides. Elles doivent notamment assurer une desserte périurbaine cadencée aux 20 minutes entre Nice et Plan du Var. Un financement pour la construction d'un nouveau centre de maintenance est également prévu. Combien de temps faudra-t-il attendre entre la conception de ce nouveau matériel hybride et l'acquisition de ce nouveau matériel ? Est-ce que la commande a été effectuée ?

La tarification ZOU sur les CP est battue par la concurrence des cars dont le prix de transport quelle que soit la distance dans le 06 est fixé à 1€50 et avec un carnet de 10 tickets à 1€. Exemple un billet CP Puget-Théniers > Nice prix 11€20, en autocar prix 1€ avec carnet ou 1€,50 par titre. Il n'y a pas photo ! Les usagers des CP sont considérés comme des citoyens de seconde zone, ils sont contribuables non seulement pour alimenter les CP, mais aussi les dessertes routières conventionnées. Nous faisons le constat que les transports ferroviaires et routiers ne sont pas complémentaires mais concurrentiels.

Est-ce au nom de la concurrence que vous souhaitez supprimer des circulations de trains ? Nous attendons de la région SUD le rééquilibrage de la tarification ferroviaire avec les dessertes routières et plus de justice envers les contribuables et le service public, d'autant que **les résidents des Moyen et Haut Pays ont l'obligation de se déplacer pour effectuer leurs achats d'approvisionnement.**

Maintenant, Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Région SUD, vous pouvez persévérer dans votre attitude de silence, mais sachez que nous continuerons à répandre les bonnes informations aux usagers et citoyens et apporter notre aide aux usagers de la ligne des CP pour le maintien des circulations et autres problèmes. **Tous les membres de l'association sont bénévoles,** nous ne touchons aucune rétribution, ...et, nous serons toujours aux côtés des usagers pour défendre et améliorer le service public.

Nous tenons à remercier Madame Marion COZZI maire d'Annot pour son intervention auprès de la région SUD, Monsieur Charles-Ange GENESY Président du département des AM et Monsieur Christian ESTROSI Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur, Maire de Nice qui ont répondu successivement à notre courrier et demandé des informations sur le sujet à la région.

En espérant peut-être une réponse,
Je vous d'agréer, Monsieur le Sénateur et Monsieur le Président du CP,
L'expression de mes sentiments distingués
Pour les Amis du Rail
Germain Nallino président



Copie pour information à Mesdames et Messieurs les maires de la ligne du Chemin de fer de Provence.